ERNEST ET FALK

ENTRETIENS
POUR LES
FRANCS-MAÇONS

SUIVIS DE

Documents relatifs aux Entretiens Maçonniques

ET DE

Notes écrites sur des fiches

PAR

G. E. LESSING
(1729-1781)

TRADUCTION FRANÇAISE
d'après le texte allemand

Œuvre des Editions Maçonniques
DE LA
R.·. L.·. La Parf.·. Intel.·. et l'Ét.·. Réun.·.
à l'Or.·. de Liége
— 1929 —

ŒUVRE DES ÉDITIONS MAÇON.·.

DE LA

R.·. L.·. La Parf.·. Int.·. et l'Ét.·. Réun.·.
à l'Or.·. de Liége

OUVRAGES PARUS

Abrégé de l'histoire de la R.·.☐.·. La Parf.·. Int.·. et l'Ét.·. Réun.·. à l'Or.·. de Liége (5770-5925)
par le f.·. DEBRUGE. . . . . . . 2 FRS

Le Pantheisticon de Toland (1720)
Traduction du texte latin par les ff.·.
H. WELSCH et H. DUBOIS . . . . . . 5 FRS

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité, vers l'Idéal. (symbole du G.·. A.·. de l'U.·.). . . 5 FRS

Réédition des Entretiens maç.·. de Lessing.
(première édition française des 3 premiers entretiens maç.·. de Lessing — traduction et édition des 4e et 5e entretien, avec préface). . . . . 5 FRS

NOTE. S'adresser pour l'envoi de brochures, à M. CEGENTILLIEN, 172, Bd d'Avroy, mais virer la somme correspondante au compte-chèque postal no 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

ERNEST ET FALK

ENTRETIENS
POUR LES
FRANCS-MAÇONS

SUIVIS DE
Documents relatifs aux Entretiens Maçonniques
ET DE
Notes écrites sur des fiches

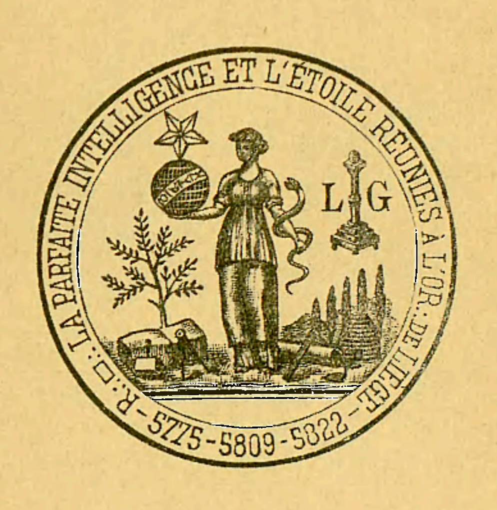
PAR

G. E. LESSING
(1729-1781)



TRADUCTION FRANÇAISE
d'après le texte allemand

Œuvre des Editions Maçonniques
DE LA
R.·. L.·. La Parf.·. Intel.·. et l'Ét.·. Réun.·.
à l'Or.·. de Liége
— 1929 —



ŒUVRE DES ÉDITIONS MAÇONNIQUES

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS DE 1929

Les trois premiers Entretiens présentés au lecteur sont la reproduction intégrale d'une traduction française anonyme parue à Rotterdam en 1784, d'après l'original publié en 1778. Dans cette traduction, les personnages Ernest et Falck sont indiqués par les lettres A et B.

Le quatrième et le cinquième Entretien furent édités en allemand en 1780. A notre connaissance, ils n'ont pas encore été traduits en français, non plus que les Documents et les Notes de Lessing qui sont d'édition récente.

A Son Excellence le Duc Ferdinand.

Excellence,

Moi aussi, je fus à la source de la Vérité, et j'ai puisé. Combien profondément j'ai puisé, celui-là peut en juger dont j'attends la permission de puiser plus profondément encore.

Depuis longtemps déjà le peuple haletant meurt de soif.

De votre Excellence,
Le serviteur le plus soumis.

PRÉFACE D'UN TIERS

Si les feuilles qui suivent ne contiennent pas la vraie ontologie de la Franc-Maçonnerie, je serais curieux de savoir dans lequel des innombrables écrits qu'elle a fait naître, il a été donné une conception plus déterminée de son essence.

Mais, si tous les Francs-Maçons de quelqu'espèce qu'ils puissent être, reconnaissent volontiers que le point de vue indiqué ici est le seul duquel ce n'est pas un fantôme creux qui se montre au regard étonné, mais, que de ce point de vue les yeux découvrent une forme véritable, une seule question pourrait encore surgir: pourquoi ne s'est-on pas depuis longtemps expliqué aussi clairement ?

A cette question il y aurait beaucoup à répondre. Cependant, on trouvera malaisément une autre question ayant autant de similitude avec elle que celle-ci : pourquoi, dans le christianisme les livres systématiques d'enseignement sont-ils nés si tard? Pourquoi y a-t-il eu tant de bons chrétiens qui ne purent, ni ne voulurent exprimer leur foi sous une forme compréhensible?

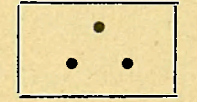
Cela se serait encore toujours produit trop tôt dans le christianisme, en ceci que la foi y aurait, peut-être, peu gagné: si des chrétiens ne s'étaient seulement pas laissé suggérer de vouloir exprimer d'une manière tout à fait insensée.

Que l'on fasse soi-même l'application de ce procédé.

ENTRETIENS

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE



ROTTERDAM
chez C. R. HAKE

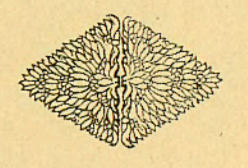
MDCCLXXXIV

ENTRETIENS

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE

par un Philosophe bien digne d'en être



MDCCLXXXIV

DÉDICACE

DE

L'ÉDITEUR FRANÇOIS

Vous vous plaignez, Madame la Comtesse, de ce que M. votre fils se soit fait recevoir à la loge de ***. Lisez l'écrit d'un Philosophe que je vous présente, et vous aurez plutôt du regret, si je vous dis, que malgré sa réception dans l'Ordre, M. votre fils n'aura peut-être jamais l'avantage d'être Franc-Maçon. Vous me faites la grâce de m'estimer, quoique je fasse profession de l'être. Le Philosophe l'étoit-il? Je suis Franc-Maçon, Madame, et je vous renvoie au titre: Il étoit digne de l'être.

Agréez le très profond respect avec lequel, j'ai l'honneur, etc., etc.

ENTRETIENS

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE

PREMIER ENTRETIEN

A. — A quoi rêvez-vous donc, mon cher ?

B. — A rien.

A. — Mais vous êtes d'une tranquilité!

B. — C'est cela même. Pense-ton lorsqu'on jouit ? je jouis de cette belle matinée.

A. — Vous avez raison; vous auriez pû me rendre ma question.

B. — Si ma distraction avoit quelque objet, je vous en parlerois. Rien de plus agréable que de penser tout haut avec un ami.

A. — Je l'aime bien autant que vous.

B. — Mais vous, avez-vous donc assez savouré cette charmante matinée ? Voudriez-vous entâmer quelque sujet d'entretien ? Pour moi je n'ai rien en tête dans ce moment-ci.

A. — Mais oui : je me rappelle qu'il y a longtemps que j'ai voulu vous faire une question.

B. — Hé bien?

A. — Est-il vrai, mon ami, que vous êtes Franc-Maçon?

B. — C'est une preuve que vous ne l'êtes pas.

A. — Apparemment. Mais je vous en prie, l'êtes-vous?

B. — Je crois l'être.

A. — C'est-à-dire que vous n'êtes pas sûr de votre fait.

B. — Si fait, je crois en être assez sûr.

A. — Car vous sçauriez si vous avez été reçu dans l'ordre, et quand, et où, et par qui ?

B. — Cela ne prouveroit pas grand'chose.

A. — Comment ?

B. — Bien des gens sont dans ce cas.

A. — C'est-à-dire ?

B. — Je crois être un Franc-Maçon, non parce que des Franc-Maçons m'ont reçu dans une loge régulière, mais parce que je me flatte de comprendre, la nature et le but de l'ordre, et de sçavoir en quels tems et dans quels endroits il a subsisté, et par quels moiens on en avance ou retarde les progrès.

A. — Et vous vous contentez de dire, que vous croyez l'être ?

B. — C'est une façon de parler que j'aime assez, non pas faute de conviction, mais pour éviter des disputes.

A. — Vous me parlez comme à un étranger.

B. — Pardonnez-moi, l'amitié n'y fait rien.

A. — Vous êtes reçu! vous êtes instruit de tout!...

B. — Tant d'autres sont reçus comme moi, et croyent tout sçavoir.

A. — Pouviez vous donc être reçu, sans sçavoir ce que vous sçavez ?

B. — Mais!

A. — Comment, mais ?

B. — Parce que la plûpart de ceux, qui font la réception n'en sçavent rien eux-mêmes. Et ceux qui le sçavent, ne peuvent pas le dire.

A. — Mais pouriez-vous donc sçavoir ce que vous sçavez sans avoir été reçu ?

B. — Pourquoi pas ? La Franc-Maçonnerie n'a rien d'arbitraire ; ce n'est pas une affaire de convention ; c'est quelque chose de réel et de nécessaire, qui est fondé dans la nature de l'homme et dans celle de la société civile ; ainsi l'on n'a pas besoin d'en être mis au fait par un tiers, on peut l'entrevoir tout seul.

A. — La Franc-Maçonnerie n'est pas une affaire de convention, dites-vous ? Eh! n'a-t-elle pas son langage, ses

cérémonies, ses signes, qui lui sont particuliers, et par conséquent arbitraires ?

B. — D'accord. Mais ces cérémonies, ce langage, ces signes, ce n'est pas là la Franc-Maçonnerie.

A. — La Franc-Maçonnerie feroit quelque chose de nécessaire! Eh où en étoient donc les hommes, lorsqu'il n'y eut point de Franc-Maçonnerie ?

B. — La Franc-Maçonnerie a été de tout tems.

A. — Mais qu'est-ce donc que cette Franc-Maçonnerie réelle et nécessaire ?

B. — Je vous l'ai déjà fait entendre : c'est une chose que ceux, qui la sçavent, ne sçauroient pas dire.

A. — Et par conséquent un être de raison ?

B. — Doucement, mon cher! Pas si vite!

A. — Tout ce dont j'ai une idée, je peux le rendre par des mots.

B. — Pas toujours; du moins souvent pas de manière que ces mots là communiquent à d'autres l'idée que vous avez de la chose.

A. — Peut-être pas une idée bien précise, mais toujours une idée quelconque.

B. — Une idée quelconque seroit ici ou inutile ou dangereuse : dangereuse si elle en contenoit trop, inutile si elle en contenoit trop peu.

A. — Ce que vous dites est assez curieux. Mais enfin, si les Franc-Maçons, qui possèdent le secret de l'ordre, ne peuvent pas le rendre par des mots, comment cet ordre-là s'y prend-il donc pour s'étendre ?

B. — Par des faits! Ils admettent parmi eux des gens de bien, de jeunes gens : on les met à portée de soupçonner, de déviner ces faits; les adeptes voient agir les Franc-Maçons, autant qu'on puisse le voir. Ils y trouvent du goût et finissent par en faire autant.

A. — Des faits! des actions des Franc-Maçons! Je n'en connois pas d'autres que leurs *Discours* et leurs *Cantiques*, la plupart plus recommandables par la beauté de l'impression que par la profondeur ou l'élégance des pensées.

B. — C'est le cas de bien d'autres *Discours* et *Cantiques*.

A. — Où faut-il prendre pour les faits des Franc-Maçons

ce dont ils se vantent dans ces Discours et dans ces Cantiques ?

B. — S'ils font mieux que de s'en vanter !

A. — Et de quoi se vantent-ils donc ? De rien, qu'on n'ait lieu d'attendre de tout homme de bien, de tout bon citoien : ils sont bons amis, bien-faisans, soumis, remplis d'amour de la patrie.

B. — Et vous comptez tout cela pour peu de chose?

A. — Mais, pour se distinguer de tous les autres hommes par ces qualités-là, sans doute ! Qui est-ce donc qui n'est pas dans l'obligation de posséder ces qualités ?

B. — Dans l'obligation, oui!

A. — N'est-ce donc que la Franc-Maçonnerie qui fournisse des motifs pour acquérir ces qualités, ou des occasions pour les exercer ?

B. — Mais si elle en fournit un motif de plus ?

A. — Ah, mon cher, pourquoi multiplier les motifs ? Il vaut mieux n'en prendre qu'un seul et lui donner la plus grande force. Le nombre des motifs en morale est comme le nombres des roues dans la Mécanique : plus il y a de roues, et plus la machine risque de manquer.

B. — C'est la vérité.

A. — Et quel motif encore ! un motif qui diminue tous les autres, qui les rend suspects! qui se vante lui-même d'être le meilleur et le plus puissant de tous!

B. — Soions juste, mon cher! N'abusons pas des hyperboles, des *quiproquos* peut être, qui se trouvent dans ces minces Discours et Cantiques. Qui vous dit que ce ne sont pas là des essais, des productions de jeunes têtes ?

A. — C'est-à-dire que le Frère Orateur est un Gascon.

B. — Cela dit seulement que ce que le Frère Orateur vante des Franc-Maçons, ce ne sont pas les faits des Franc-Maçons. Le Frère Orateur n'est du moins pas un jaseur et des faits parlent d'eux-mêmes.

A. — A présent j'y suis. Eh comment ai-je pu ne pas me rappeler ces faits, ces faits parlans, je pourois dire ces faits qui font tant de bruit! Non seulement les Franc-Maçons se soutiennent l'un l'autre; ce ne seroit-là que le caractère essentiel de toute Société, de toute union quelconque. Mais

que ne font-ils pas en faveur du public en général, dont ils sont membres ?

B. — Par exemple ? Car je suis curieux de voir si vous y êtes effectivement.

A. — Par exemple : les Franc-Maçons à Stockholm ! Ne leur doit-on pas l'établissement des Enfans-trouvés ?

B. — Oui : pourvu que les Franc-Maçons de Stockholm se soient encore évertués à d'autres égards !

A. — A quels autres égards ?

B. — Mais, enfin, à d'autres égards.

A. — Et les Franc-Maçons à Dresde ? qui fournissent de l'ouvrage à de jeunes-filles et leur font apprendre à faire des métiers — dans la vue apparemment de diminuer la nécessité d'un établissement d'Enfans-trouvés.

B. — Point de mauvaises plaisanteries, mon ami !

A. — Hé bien donc sans commentaire ! — Et les Franc-Maçons de Brunsvick, qui font apprendre le dessin à des enfants pauvres qui annoncent du talent !

B. — Pourqui pas ?

A. — Et les Franc-Maçons de Berlin, qui soutiennent l'établissement d'éducation de M. Basedof !

B. — Comment ? Les Franc-Maçons ! Ils soutiennent l'établissement de M. Basedof ! qui vous a fait ce conte ?

A. — Toutes les gazettes en ont parlé !

B. — Des gazettes ! Il me faudroit voir une quittance de la main de M. Basedof. Encore devrois-je être sûr que la quittance ne portoit pas *à des* Franc-Maçons de Berlin, mais *aux* Franc-Maçons, à l'ordre.

A. — Comment donc ? vous n'approuvez pas l'établissement de M. Basedof !

B. — Moi ! on ne sçauroit pas davantage.

A. — Ainsi vous ne lui enviez pas ce soutien ?

B. — Personne ne lui veut plus de bien que moi.

A. — En ce cas-là je ne vous entens point.

B. — Je n'en suis pas surpris, c'est ma faute. Le fait est, que des Franc-Maçons peuvent faire des choses, qu'ils ne font pas comme Franc-Maçons.

A. — Et vous dites cela de toutes les bonnes actions, de tous les faits des Franc-Maçons en général ?

B. — Peut-être ! Peut-être tous ces faits des Franc-

Maçons que vous venez de me nommer ne sont-ils que leurs faits *externes*, pour me servir d'une phrase de l'Ecole.

A. — C'est-à-dire ?

B. — C'est-à-dire seulement leurs faits, qui frappent le peuple : des faits, qu'ils ne font que dans la vue de frapper le peuple.

A. — Afin d'en obtenir l'estime ou de se faire tolérer ?

B. — Cela se pourroit.

A. — Mais leurs vraies actions donc, leurs propres faits? Vous ne me répondez point !

B. — Je vous ai déjà répondû, c'est-là leur secret.

A. — Ha, Ha ! ainsi ce sont ces faits-là qu'on ne peut pas rendre par des mots !

B. — Tout ce que je peux vous en dire, c'est que les vrais faits des Francs-Maçons sont si relevés et d'une si grande portée, qu'il peut se passer des siècles entiers, avant qu'on puisse dire, voilà ce qu'ils ont fait ! Et avec tout cela ce sont eux qui ont fait tout le bien qui existe encore dans le monde : Je dis *dans le monde* ! — Et ils continuent de travailler à tout le bien qui pourra encore se faire *dans le monde*. — Souvenez-vous que je dis encor *dans le monde*!

A. — Allez, vous vous moquez de moi !

B. — Je vous parle sur mon honneur du plus grand sérieux. Mais attendez, voilà un papillon d'une famille rare et qui manque à la collection; ainsi vîte encore trois mots : *Les vrais faits ou actions des Franc-Maçons tendent à rendre superflues la plupart de ce qu'on nomme communément de bonnes actions.*

A. — Et n'en sont pas moins de *bonnes actions* elles-mêmes ?

B. — On ne peut pas meilleures! Suivez un peu ce fil. Dans un moment je vous rejoins.

A. — *De bonnes actions qui tendent à rendre de bonnes actions superflues*! Voilà un énigme bien conditioné, et je n'aime pas perdre mon tems à déchiffrer des énigmes. Je vais plutôt me ranger sous cet arbre et suivre le travail de cette légion de fourmis.

DEUXIÈME ENTRETIEN

A. — Hé bien, où avez-vous été si longtemps ? Et votre papillon, vous ne l'avez pas atrapé ?

B. — Il m'a mené bien loin, et à la fin le canal m'en a séparé.

A. — Voilà de ces faux-fuians.

B. — Et vous, avez-vous réfléchi ?

A. — Quoi ? à votre énigme ? je ne l'atraperois pas non plus, ce beau papillon. Aussi je n'y perdrai pas ma peine. J'ai essaié une fois de vous parler de Franc-Maçonnerie, je n'y reviens plus. Vous êtes tout comme les autres.

B. — Comme les autres? Mais bien d'autres ne vous auroient pas dit ce que je vous ai dit.

A. — En vérité ? Il y a donc des hérétiques parmi les Franc-Maçons, et vous en êtes un ? — Mais tous les hérétiques ont ordinairement quelque chose de commun avec les bons croyans, et c'est ce dont je vous parlois.

B. — De quoi parliez-vous donc ?

A. — Hérétiques ou ortodoxes, tous les Franc-Maçons jouent des mots; ils vous laissent faire des questions, et vous font des réponses qui n'en sont point.

B. — Oui ! Hé bien, parlons donc d'autre chose, car aussi bien vous m'avez tiré de mon précieux *far niente*.

A. — Rien n'est plus aisé que de vous remettre dans cet état où vous trouvez tant de charmes. Mettez-vous ici à côté de moi, et regardez.

B. — Quoi donc ?

A. — Mais ce mouvement continuel ici dans cette fourmillière. Quelle activité, et en même temps quel ordre ! Tout porte, ou traîne, ou pousse, et nul ne fait obstacle à l'autre; au contraire ils s'entre-aident tous mutuellement.

B. — Les fourmis vivent en société, tout comme les abeilles.

A. — Et bien mieux en société encore que les abeilles, car ils n'ont personne entre eux qui les gouverne ou les conduit.

B. — Ainsi il se peut y avoir de l'ordre sans gouvernement.

A. — Pourquoi pas, si chaque individu sçait se gouverner lui-même ?

B. — Croiez-vous que les hommes en viendront jamais là?

A. — Difficilement.

B. — Tant pis.

A. — Oui bien, tant pis.

B. — Allons, levez-vous, car, voilà bientôt les fourmis qui vont grimper sur vous. D'ailleurs je pense là à une chose, sur laquelle je serai charmé de m'entrenir avec vous. Je ne connois pas encor vos idées là dessus.

A. — Sur quoi donc?

B. — Sur la société civile des hommes en général. Qu'en pensez-vous?

A. — Mais je la trouve fort bonne.

B. — Cela n'est pas douteux. Mais croyez-vous que ce ce soit un but, ou ne seroit-ce simplement qu'un moien?

A. — Cela demande un commentaire.

B. — Hé bien, je m'explique. Les hommes sont-ils faits pour les sociétés, ou bien les sociétés n'existent-elles que pour les hommes?

A. — Il y a des philosophes qui prétendent l'un. Pour moi j'inclinerois assez vers l'autre.

B. — J'en pense tout comme vous. Les Sociétés servent à rassembler les hommes, afin que, dans cette association et par elle, chaque individu jouisse d'autant mieux de la portion de bonheur à laquelle il a droit par sa nature. La somme totale du bonheur individuel de tous les membres fait le bonheur de la société; si bien que hors de-là il n'y en a point. Car tout autre bonheur social, qui supose une privation de bonheur pour quelques individûs, n'en est pas un et n'est qu'un masque de la tirannie.

A. — Voilà par exemple une chose que je ne voudrois pas dire tout haut.

B. — Pourquoi pas?

A. — Parce qu'on abuse aisément d'une vérité sur laquelle chacun penche à juger d'après sa propre situation.

B. — Sçais-tu, mon ami, que tu es déjà plus qu'à demi Franc-Maçon?

A. — Moi ?

B. — Oui vous ! car vous reconnoissez déjà des vérités qu'il vaut mieux taire.

A. — Mais qu'on peut du moins dire.

B. — Le sage ne dit point, ce qu'il vaut mieux qu'il taise.

A. — Tout comme il vous plaira. Mais de grâce ne parlons plus de Franc-Maçonnerie; car je n'en veux plus sçavoir.

B. — Mille pardons, mon cher! vous voiez du moins que je ne répugne nullement à vous en dire davantage.

A. — Vous vous moquez — mais voions. La vie civile des hommes, toutes les sociétés, ne sont que des moiens pour conduire les hommes au bonheur. Bon! Après?

B. — Ce ne sont tout au plus que des moiens, et des moiens d'invention humaine; quoique je ne voudrois pas disconvenir, que la Nature n'ait dirigé tout de manière, que les hommes ont vîte dû s'aviser de cette invention.

A. — Voilà aussi pourquoi bien des gens ont regardé la société civile comme un but de la Nature. Car puisque tout nous y conduit, nos passions aussi bien que nos besoins, ils en ont conclu, qu'elle étoit la fin que la Nature avoit eû en vûe. Comme si dans le plan général de la Nature, les moiens mêmes n'étoient pas autant de buts. Comme si la Nature avoit pû se proposer de travailler pour le bonheur de quelque idée abstraite, comme sont celles de *société*, *d'état*, de *patrie*, etc. plutôt que pour le bonheur individuel des êtres qui composent ces Etats et ces Sociétés.

B. — A merveille. Voilà le chemin oû j'ai voulu vous voir. Car dites-moi à présent, si les institutions sociales ne sont que des moiens, et des moiens d'invention humaine, pensez-vous qu'elles soient seules exemptes du sort commun de tous les moiens d'invention humaine ?

A. — Qu'est-ce que vous nommez le sort commun des moiens d'invention humaine ?

B. — Ce qui est inséparable de la nature de ces moiens: ce qui les distingue des moiens divins et infaillibles.

A. — C'est à dire ?

B. — C'est à dire leur faillibilité ! c'est à dire, que souvent ils ne manquent pas seulement leur but, mais qu'il en résulte quelque fois précisément le contraire.

A. — Pourriez-vous m'en citer quelque exemple?

B. — Rien n'est plus aisé. Voiez la navigation, les vaisseaux; Ce sont là des moiens que les hommes ont inventé pour les transporter dans les pais éloignés. Mais ces mêmes moiens empêchent souvent des hommes d'arriver jamais dans ces païs là.

A. — Les naufragés et les noyés sans doute. Pour le coup je crois vous entendre. Mais on connoit assez les causes, qui font que tant d'individus ne gagnent rien en bonheur, par l'institution de la société. Il y a tant de différentes institutions sociales; ainsi l'une est meilleure que l'autre. Quelques unes sont évidemment mauvaises et absolument contraires à leur but. Et la meilleure est peut-être encore à trouver.

B. — Il y a bien plus. Suposez le meilleur sistême de société possible trouvé. Suposez que tous les habitans du monde aient adopté ce sistême. Ne coyez vous pas que même alors il résulteroit de ce meilleur sistême de société possible des choses qui seroient très contraires au bonheur de l'homme et dont l'homme eut été exempt, s'il étoit resté dans l'état de la nature ?

A. — Mais du moment que d'un certain sistême de société il résultât des choses pareilles, ce sistême là ne seroit plus le meilleur sistême de société possible.

B. — Suposé qu'il y eut un meilleur. Mais alors je prens ce meilleur là; ou enfin, comme j'ai dit, je prens le meilleur sistême possible, et je répête ma question.

A. — A vous dire vrai, mon cher, il me paroit que vous ne faites que sophistiquer d'après votre premier principe, que tout moien d'invention humaine doit être défectueux par sa nature; et en rangeant dans la classe de ces moiens

toutes les institutions sociales, ou tous les sistêmes de société quelconques en général et sans exception.

B. — Pas tout à fait.

A. — Et vous seriez bien embarassé, si je vous pressois de me nommer une de ces choses désavantageuses.

B. — Qui résulteroient nécessairement du meilleur sistême de société possible? Embarassé, dites vous ! Mais, mon ami, il y en a vingt pour une.

A. — Hé bien, de grâce, une seule!

B. — Nous suposons donc le meilleur sistême de société possible trouvé, nous suposons que tous les hommes du monde vivent tous ce sistême; est-ce dire, que tous les hommes du monde ne seroient qu'un seul et même Etat?

A. — Difficilement. Un Etat aussi immense ne seroit pas susceptible d'administration: ainsi il se partageroit en plusieurs petits Etats, qui seroient tous régis sur le même plan et d'après les mêmes principes.

B. — C'est à dire que dans cet ordre là les hommes seroient encore des François, des Anglois, des Allemands, des Espagnols, des Italiens, des Russes.

A. — Indubitablement.

B. — Et voila d'un! Car enfin chacun de ces petits Etats auroit son intérêt propre! Et chaque individu s'intéresseroit à l'intérêt particulier de l'Etat dont il fût membre.

A. — Cela va sans dire.

B. — Mais tous ces intérêts seroient souvent en collision, tout comme aujourd'hui. Et deux individus de deux Etats différens ne sçauroient manquer d'avoir l'un envers l'autre de certaines préventions, tout comme nous en remarquons dans des individus de différentes nations.

A. — Probablement.

B. — C'est à dire, lorsqu'un François rencontre un Anglois, ou un Espagnol, ce n'est plus simplement un *homme* qui rencontre un *homme* tout court; ce n'est plus un être, qui est entraîné vers son semblable, par la seule parité de leur nature, sans plus ni moins: mais un *certain homme* rencontre un *certain homme*, dont chacun se sent une tendance différente de celle de l'autre, qui leur donne de l'éloignement, de la froideur, de la méfiance, l'un pour l'autre,

avant qu'individuellement et pour leur propre intérêt ils aient rien à démêler ensemble.

A. — Celà n'est malheureusement que trop vrai!

B. — Ainsi il est encor vrai, que le moien même qui rassemble les hommes en société, afin d'assurer leur bonheur par cette union, sert en même temps à les séparer, à les diviser, à les éloigner l'un de l'autre.

A. — Dans ce sens là. oui!

B. — Avançons d'un pas. Plusieurs de ces petits Etats, dont nous avons vu la nécessité, auroient un climat différent, ainsi ils auroient chacun d'autres besoins, et d'autres moiens ou manières de satisfaire à ces besoins; ainsi ils auroient d'autres mœurs, et par conséquent une autre morale, et par conséquent de différentes réligions ! n'est-il pas vrai ?

A. — Voilà un pas terrible!

B. — Les hommes seroient encore tantôt Juifs, tantôt Chrétiens, tantôt Turcs, etc.

A. — Je n'oserois pas le nier.

B. — Par conséquent, quelques noms qu'ils pourroient porter, ils se conduiroient encore, les uns envers les autres, comme de tout tems on a vu faire à des Juifs, à des Chrétiens, à des Mahométans. C'est à dire non pas comme des hommes envers des hommes simplement, mais comme de certains hommes envers de certains autres hommes, qui se disputent mutuellement de certains avantages spirituels, et qui fondent sur ces prétendus avantages des droits, dont jamais l'homme ne se serait avisé dans l'état de la simple nature.

A. — C'est bien triste, mais, c'est malheureusemen vraisemblable.

B. — N'est-ce que vraisemblable ?

A. — Mais à vous dire vrai, puisque vous avez commencé par suposer que tous les Etats avoient adopté le même sistême de société, il me semble qu'ils pouroient bien aussi avoir tous la même réligion. Et je ne comprends pas comment un seul et même sistême social pourait être compatible avec des sistêmes différens de réligion.

B. — Je vous avoue franchement, que je le comprends tout aussi peu que vous — aussi bien bien je n'ai fait la première suposition, qu'afin de vous ôter tout subterfuge.

Au vrai l'un est aussi impossible que l'autre. Un état, une Société en supose plusieurs; autant de Sociétés, autant de différentes institutions sociales, et par conséquent autant de religions.

A. — Oui, Oui, je vois que cela est probable.

B. — Soiez assuré que cela est; et remarquez la seconde calamité, que la Société civile cause aux hommes: entièrement contre son but. Elle ne peut réunir les hommes, sans les diviser; elle ne peut les diviser, sans établir entre eux d'immenses abîmes, sans ériger des murs de séparation des uns aux autres.

A. — Et quels abîmes terribles! quels murs de séparation souvent insurmontables !

B. — Ce n'est pas tout encore. Non seulement la société civile a cela de mal, qu'elle désunit et divise les hommes en différentes nations et en différens cultes. Cette division dans un petit nombre de grandes masses, dont chacune seroit un tout à part-soi, vaudroit toujours mieux encore qu'une parfaite désunion. Mais la société civile fait bien pis; elle étend cette division encore dans chacune des parties jusques à l'infini.

A. — Comment donc ?

B. — Mais pensez-vous qu'un Etat, qu'une société quelconque pourroit subsister sans une différence de rang ? Que vous la suposiez bonne ou mauvaise, fort éloignée ou très voisine de la perfection; il n'y a point de cas possible, où tous les membres aient les mêmes rapports l'un à l'autre, quand même ils auroient tous part à la législation, ils ne peuvent jamais y avoir tous également part, du moins une part également immédiate. Et par conséquent, il y aura toujours des membres plus puissans, et d'autres qui le soient moins. De même supposez que du commencement il se soit fait entre tous les membres un partage égal de toutes les terres, possessions ou domaines de l'Etat. Cette égalité de partage ne pourra jamais subsister pendant deux générations. Il y aura toujours quelques-uns des membres qui sçauront tirer plus de parti de leurs possessions que les autres. D'ailleurs les uns auront un plus grand nombre d'héritiers que les autres, entre lesquels il faudra sou-partager des possessions, qui ont peut-être dégénéré entre leurs

mains. Dès ce moment il y aura des membres riches et des membres pauvres.

A. — Cela va sans dire.

B. — Or, je vous en prie, calculez combien il y a dans le monde de maux, dont la source ne se trouve pas dans cette diversité de rangs.

A. — Que ne puis-je vous contester toutes ces vérités! Mais aussi quel motif aurois-je de vous les contester ? Soit donc! Il n'est pas possible de rassembler les hommes autrement qu'en les divisant. Et ils ne peuvent demeurer ensemble sans se diviser à l'infini! Je conviens que cela est, que cela ne sçauroit être autrement.

B. — Et voilà tout ce que j'ai prétendu vous prouver.

A. — Mais de grace, qu'est-ce donc que vous vous êtes proposé, en me le prouvant ? Voudriez-vous me dégoûter de la société civile ? me faire souhaiter, que les hommes ne se fussent jamais avisés de se réunir ensemble ?

B. — Et vous, pouvez-vous me méconnoitre à ce point là ? La société civile n'eut-elle que ce seul avantage, qu'elle sert à étendre la culture de l'esprit humain, je la bénirois toujours, dût-elle entraîner des calamités beaucoup plus grandes.

A. — Qui veut jouïr du feu, dit le proverbe, doit se consoler de la fumée.

B. — Précisément. — Mais puisque par malheur le feu supose nécessairement de la fumée, ne seroit-il pas permis d'inventer des ventilateurs ? Et celui qui inventa des ventilateurs, direz-vous qu'il n'aimoit pas le feu ? Voilà où j'en voulois venir.

A. — Et où est-ce donc que vous en voulez venir ? Je n'y vois encore goutte.

B. — Le paralléle ne laisse pas d'être frapant. De ce que les hommes ne peuvent être rassemblés en société, autrement que par ces divisions que nous avons vues, s'ensuit-il que ces divisions-là soient bien bonnes ?

A. — Mais non.

B. — Ces divisions-là en deviennent-elles sacrées ?

A. — Comment sacrées ?

B. — De manière qu'il seroit défendu d'y toucher !

A. — Dans quelle vue ?

B. — Dans la vue de les empêcher de faire des progrès ou de s'accroître au-delà de la necessité. Dans la vue d'en rendre les suites aussi peu nuisibles qu'il se puisse faire.

A. — Comment voudriez-vous que cela fût défendû ?

B. — Mais, ce n'est pourtant pas ordonné non plus. Du moins les loix civiles ne l'ordonnent point. Car les loix civiles ne s'étendent jamais au delà des limites de leurs états. Et ceci est précisément un objet qui est situé au delà des limites de tous les états, *in globo* ou séparément: Ainsi ce ne peut-être qu'une œuvre *surrogatoire*. Et il seroit à souhaiter que les hommes les plus sages et les plus vertueux de chaque état voulussent se réunir pour se charger de ce travail *surrogatoire* ?

A. — Plus à souhaiter qu'à espérer; mais bien fort à souhaiter sans doute.

B. — N'est-il pas vrai? — En effet, quoi de plus désirable pour l'humanité, que dans chaque Etat il se trouvât des hommes, qui, libres de tous préjugés nationaux, sçûssent marquer le point juste, où le patriotisme cesse d'être une vertu ?

A. — Rien de plus désirable, sans doute.

B. — Quoi de plus désirable, que dans chaque Etat il se trouvât des hommes, qui, affranchis de tous les préjugés attachés à la réligion de leur païs, ne crûssent pas que tout ce qu'ils regardent eux-mêmes comme bon et vrai, le soit nécessairement et pour tout le monde ?

A. — Rien de plus désirable ! que dans chaque Etat il se trouvât des hommes, aussi difficiles à éblouir par l'élévation du rang, qu'à dégoûter par la bassesse de condition sociale; des hommes vers lesquels un Grand dédaigneroit aussi peu de s'abaisser, que le dernier des citoiens craindroit peu de s'élever à leur niveau ?

A. — Rien de plus désirable encore !

B. — Et si je vous disois que tous ces souhaits sont remplis; que ces biens si désirables existent réellement et de fait!

A. — Comment ? tout cela existeroit ! ne seroit pas le plus beau des rêves! — En effet il se peut qu'il se trouve, parci par là, de temps à autre, quelque homme de cette trempe.

B. — Pas seulement parci par-là, pas seulement de tems à autre.

A. — Dans des certains tems, dans de certains païs, il s'en trouvera peut être plusieurs à la fois.

B. — Et si au moment que je vous parle, il se trouvât par-tout des hommes pareils! S'ils devoit désormais s'en trouver dans tous les tems?

A. — Plût à Dieu!

B. — Si ces hommes là ne vivoient pas isolés; si leurs travaux ne se perdoient point, en se séparant; s'ils ne faisoient pas toujours une Eglise invisible?

A. — Le beau rêve!

B. — Finissons! — Si ces hommes-là, dont nous venons de parler si longtemps, s'ils étoient connus sous le nom de Franc-Maçons?

A. — Que dis-tu?

Q B. — Si c'étoient les Franc-Maçons, dont le travail consistât entre autres à raccourcir, à rapprocher, autant que possible, ces divisions par lesquelles les hommes se deviennent aussi étrangers, les uns aux autres!

A. — Les Franc-Maçons!

B. — Je dis, s'ils s'occupoient de cela entre autre!

A. — Les Franc-Maçons!

B. — Hélas, mille pardons! J'oubliois que vous ne vouliez plus entendre parler des Franc-Maçons: Mais voilà qu'on nous fait signe de venir déjeuner. Allons ne faisons pas attendre nos Dames.

A. — Au nom de Dieu! — Un moment! — Les Franc-Maçons, dites-vous?

B. — C'est le fil de notre discours qui m'a insensiblement fait repenser à eux. Je vous en fais mes excuses. Allons. La compagnie qui nous attend, va nous fournir des sujets d'entretien plus intéressants. Allons!

TROISIEME ENTRETIEN

A. — Le tourbillon de la société vous m'a enlèvé pendant toute cette journée, mais vous avez beau m'éviter, je vous poursuis dans votre chambre à coucher.

B. — Je supose donc que vous avez quelque chose de bien intéressant à me dire, car j'ai eû ma bonne part aujourd'hui de simple causerie.

A. — Vous insultez à ma curiosité!

B. — A votre curiosité ?

A. — Que vous avez sçu exciter à un tel point ce matin.

B. — De quoi avons nous donc parlé ce matin ?

A. — Mais des Franc-Maçons peut-être!

B. — Hé bien! Est ce que dans l'yvresse de mon eau de Pyrmont, je vous aurois trâhi le secret de l'ordre ?

A. — Lequel selon vous il est impossible de trahir!

B. — Eh mais, ce que vous dites là est assez propre à me rassurer.

A. — Vous n'avez pas laissé de me dire au sujet des Franc-Maçons une chose, à laquelle j'étois bien éloigné de m'attendre, qui m'a frapé vivement, et à laquelle je ne cesse de penser.

B. — A sçavoir ?

A. — De grace ne me tourmentez donc pas comme vous faites; vous ne sçauriez avoir de la peine à vous le rapeller.

B. — Mais je commence en effet à m'en ressouvenir peu à peu. Et c'est là ce qui vous a causé ces imperturbables distractions, tout ce jour ci, au milieu de tout nos amis et même de toutes nos Dames ?

A. — Justement. Et je ne sçaurois m'endormir, avant que

vous m'aiez du moins répondu à une seule question que je vais vous faire.

B. — C'est selon.

A. — Par-où est-ce que vous pouvez prouver, ou du moins me rendre probable, que les Franc-Maçons se proposent effectivement un but aussi sublime, aussi admirable?

B. — Vous ai-je donc parlé du but des Franc-Maçons? Je ne m'en souviens pas. — Je sçais seulement que vous ne pouviez pas vous faire une idée des vrais faits des Franc-Maçons; et voilà pourquoi j'ai fixé votre attention sur un champ où il y a encor à travailler et à quoi nos têtes politiques ne se sont jamais encor avisées de penser. — Peut-être le travail des Franc-Maçons va-t-il de ce côté là. Je dis *peut-être* je dis, de ce *coté là*! Tout ce que je me suis proposé par notre entretien, c'étoit de vous ôter de l'esprit un préjugé dans lequel vous me paroissiez avoir donné; à sçavoir que tous les champs en friche seroient déjà découverts, et, ce qui plus est, qu'ils étoient déjà occupés et entre des mains d'ouvriers qui étoient parvenus à votre connaissance.

A. — Tourne-toi autant que tu veux. Il suffit, après ce que vous m'avez dit, que je me réprésente les Franc-Maçons comme des gens, qui se sont volontairement chargés d'opposer une digue aux inconvéniens indispensables de la société.

B. — Hé bien, voilà une idée, qui ne déshonore du moins pas les Franc-Maçons! — Gardez-là; ne l'entendez seulement pas mal. N'y mêlez pas des choses qui n'y apartiennent point. — Les inconvéniens indispensables, *de la Société*! — non pas de telle ou telle société; non pas les maux ou inconvéniens indispensables, lesquels, une société quelconque une fois supposée ou établie, résulteroient nécessairement de cette société-là. Voilà des choses, dont le Franc-Maçon ne se mêle jamais; du moins pas comme Franc-Maçon. Pour ces derniers maux ou inconvéniens, il laisse le soin de chercher à les diminuer ou à y rémédier, au citoien, qu'un penchant ou un courage supérieur porte à s'en charger à ses propres risques et dépens. Des maux d'un tout autre genre, d'un genre plus rélèvé, font l'objet de l'activité du vrai Franc-Maçon.

A. — C'est ce que j'ai parfaitement compris. Non pas des maux qui font des citoiens mécontents, mais des maux ou des inconvéniens dont le citoien le plus content et qui a le plus lieu de l'être ne sçauroit être exempt.

B. — Justement! s'opposer à ces maux là! — Comment disiez-vous ? — Opposer une digue à ces maux, à ces inconvéniens-là ?

A. — Oui!

B. — La phrase n'est peut-être pas bien juste. Y opposer une digue! — Pour les écarter tout à fait ? — Cela ne se peut pas. On ne peut du moins pas les ôter, les détruire. On risqueroit de détruire la société même, qui les entraîne par sa nature. — Il ne faut pas seulement les faire soupçonner à ceux qui peut-être ne les ont jamais sentis. On doit se contenter tout au plus d'exciter de loin ce sentiment dans les hommes, de le faire doucement éclorre, de cultiver, d'arroser, de veiller aux progrès de cette plante tendre et délicate. — Voilà tout ce qu'il faut entendre sous cette phrase d'*opposer une digue aux inconvéniens indispensables de la société* ou *socialité civile*. Et je suppose que vous comprenez en même tems, pourquoi j'ai dit, que les Franc-Maçons avoient beau travailler sans cesse, *qu'il n'en pourra pas moins se passer plusieurs siècles, avant qu'on puisse dire, voilà ce qu'ils ont fait.*

A. — Et je ne comprends pas moins le second trait de l'énigme. *De bonnes actions qui tendent à rendre des bonnes actions superflues.*

B. — Fort bien. — Allez à présent, et étudiez ces maux, ces inconvéniens indispensables de toute société, apprenez à les connoître tous, et pesez toujours leurs diverses influences, les unes contre les autres. Je puis vous assurer que, dans le cours de cette étude, il se présentera à vous des choses, qui, dans des momens d'abattement, paroissent autant d'objections les plus décourageantes et les plus irrésolubles contre la Providence et contre la vertu. La lumière, que vous porterez dans ces difficultés et objections si formidables, répandra le calme dans votre esprit et vous rendra heureux, — sans que vous ayez besoin de porter le nom de Franc-Maçon.

A. — Ce n'est pas sans raison peut-être, que vous dites, sans *porter le nom de Franc-Maçon* ?

B. — Mais on peut être quelque chose, sans en avoir la réputation, sans en porter le nom!

A. — Fort bien, voilà ce que j'entends. — Mais pour en revenir à ma demande, que je m'en vais à cette heure vous proposer un peu différemment; à présent que je les connois, ces maux ou ces inconvéniens, auxquels la société des Franc-Maçons s'opose.

B. — Vous les connoissez ?

A. — Mais vous me les avez nommés vous même!

B. — Je n'ai fait que vous en articuler quelques-uns par manière d'échantillon, quelques-uns seulement du nombre de ceux qui frapent les yeux les moins clair-voyans; quelques maux des plus indisputables, et dont l'influence est la plus étendue. — Mais combien outre ceux-là n'en reste-t-il pas encore de bien moins évidens, de bien moins sujets à contestation, dont l'influence est bien plus bornée, et qui n'en existent pas moins tout aussi indispensablement!

A. — Ainsi permettez-moi de ne rendre ma demande applicable qu'aux seuls points que vous m'avez articulés vous-même. — Comment me prouvez-vous, par rapport à ces points, à ces objets là exclusivement, qu'ils font en effet celui du travail des Franc-Maçons ? — Vous vous taisez! — Vous réflêchissez!

B. — A toute autre chose, sur mon honneur, plutôt qu'à une réponse à votre question. Mais je ne sçais en vérité pas, quelle idée je dois me former de votre motif à me la faire.

A. — Me répondrez-vous, quand je vous aurai dit mon motif?

B. — Je vous en donne ma parole.

A. — Je connois et je redoute l'extrême subtilité de votre esprit.

B. — La subtilité de mon esprit?

A. — Je crains que vous ne me donniez votre théorie pour des faits.

B. — Très obligé!

A. — Celà vous offense-t-il ?

B. — Bien au contraire, je devrois vous remercier d'avoir

nommé subtilité d'esprit, ce que vous auriez pû appeller d'un autre nom.

A. — Pardonnez-moi! Mais je sçais à quel point un esprit fin et subtil est sujet à se tromper lui-même, et combien il lui est aisé de prêter aux gens des plans et des vûes, auxquelles ils n'ont peut-être jamais pensé ?

B. — Mais sur quoi est-ce donc que nous jugeons des plans et des vûes des hommes ? sur leurs actions individuelles aparemment!

A. — Sans doute. — Et me voilà remis sur le chemin de ma propre demande. — Sur quelles actions ou faits individuels, ou particuliers et indisputables, des Franc-Maçons, peut-on conclure, que leur but est du moins entre autres, de raprocher cette scission, cette division, qui résulte nécessairement parmi les hommes de la nature même de la société ou des sociétés.

B. — Et notez bien, sans nuire à cette société ou à ces sociétés ?

A. — Tant mieux. Peut-être aussi n'est-il pas nécessaire que ce soient précisément des faits, desquels on puisse tirer cette conclusion. Il suffiroit que ce fussent de certaines particularités, de certaines qualités propres et caractéristiques de l'ordre, qui y conduisent ou qui en résultent. C'est toujours de là que vous avez dû partir, suposé que votre système ne soit qu'une hypothèse.

B. — Vous gardez encore votre défiance! Mais je me flatte que je vous la ferai passer vite, quand je vous aurai cité un principe fondamental de la Franc-Maçonnerie.

A. — Hé bien ?

B. — Un principe dont ils ne se sont jamais cachés, d'après lequel ils se sont toujours conduits aux yeux de tout le monde.

A. — A sçavoir!

B. — A sçavoir, qu'ils admettent dans leur ordre tout homme de bien quelconque, qui a des qualités convenables, sans aucune distinction de réligion, sans aucune distinction de rang dans la société civile.

A. — Ma foi!

B. — Il est vrai qu'un principe pareil paroit plutôt supposer des hommes, qui soient déjà au dessus de ces distinc-

tions, que le but d'en former. Mais il faut bien que le nitre soit dans l'atmosphere avant qu'il s'attache aux murailles sous la forme de salpêtre.

A. — Sans doute!

B. — Et pourquoi les Franc-Maçons ne se seroient-ils peut-être pas servis d'une ruse fort ordinaire, qui consiste à étaler en public, une partie de son secret, afin de dépaïser la curiosité, qui soupçonne toujours toute autre chose que ce qu'elle voit ?

A. — Oui, Oui!

B. — Pourquoi l'artiste, qui possède le secret de faire de l'argent, ne traiteroit-il pas d'argenterie, pour effectuer qu'on le soupçonne d'autant moins d'en faire.

A. — Oh qu'oui!

B. — Eh mais, mon ami, m'écoutez-vous ? vous me répondez comme en rêve!

A. — Non mon cher! mais j'en sçais assez; assez pour cette nuit. Demain avec l'aurore je m'en retourne en ville.

B — Déjà! Et pourquoi si vite?

A. — Vous me connoissez de si longue main, et vous me faites une demande pareille ? Combien votre cure des eaux dure-t-elle encore ?

B. — Je ne m'y suis mis que d'avant hier ?

A. — Ainsi je vous retrouve encore avant que vous l'aiez finie. Adieu, bonne nuit!

B. — Adieu, mon cher, dormez bien.

L'étincelle avoit pris. A. partit et devint Franc-Maçon. Ce qu'il trouva dans l'ordre, sera la matière d'un 4e et 5e Entretien.

Note des Traducteurs

A la demande de l'Œuvre des Editions Maçonniques, nous avons procédé à la traduction du quatrième et du cinquième Entretien sur la Franc-Maçonnerie.

Le texte de ces Entretiens a pu paraître obscur, et c'est peut-être la raison pour laquelle ils n'ont pas été traduits en français.

L'obscurité résulte notamment de la suppression de termes remplacés par des astérisques ou des points.

Il nous paraît que les astérisques pourraient avoir été subsitués au mot Templier.

*Nous assistons alors à la critique de la Maçonnerie Ecossaise, dans ses trois représentants : les Rose-Croix (les faiseurs d'or), les Illuminés (les évocateurs d'esprits), les Templiers (les ***).*

Les textes paraissent s'adapter à cette hypothèse :

« *Le troisième veut rétablir les Templiers.* »

« *...Car les Templiers ont existé autrefois...* »

« *Veulent-ils aussi devenir une éponge remplie que les grands pressent un jour ?* »

« *En particulier, les Masonei des Templiers, au XII*e *et*
« *au XIII*e *siècle, avaient une très grande réputation. Et*
« *c'est ainsi que c'est une Masonei templière qui, malgré la*
« *suppression de l'ordre, s'est maintenue au cœur de Londres*
« *jusqu'à la fin du XVII*e *siècle.* »

Il faudrait alors justifier la suppression du terme **Templier** *dans l'édition originale. La raison semble s'imposer : l'œuvre est dédiée au Duc Ferdinand de Brunswick, Grand Maître de cette Maçonnerie dite de la* Stricte Observance *qui fait remonter son origine aux Templiers.*

Nous avons pensé éclairer encore le texte des deux derniers Entretiens en ajoutant la traduction des Documents et des notes de Lessing relatifs aux Entretiens Maçonniques. Enfin, le lecteur pourra peut-être utilement confronter les idées de Lessing avec celles émises par Toland, en 1720 dans son Panthéisticon.

Les traductions ont été faites d'après un ouvrage classique : LESSINGS WERKE, herausgegeben von JULIUS PETERSEN, Berlin, Leipzig, Wien, Stuttgart, DEUTSCHES VERLAGSHAUS BONG & Co.

H. DUBOIS. H. WELSCH.

PRÉFACE D'UN TIERS

L'auteur des trois premiers entretiens avait, comme on sait, la suite du manuscrit terminée et prête à l'impression, lorsqu'il reçut un appel, venu de haut lieu, le priant de ne pas la faire connaître.

Mais, auparavant, il avait communiqué ces quatrième et cinquième entretien à quelques amis qui, probablement sans y être autorisés, en avaient pris des copies. Par un hasard particulier, l'une de ces copies était tombée dans les mains de l'éditeur actuel. Celui-ci regretta de voir tant de splendides vérités étouffées et décida de faire imprimer le manuscrit, sans en avoir reçu l'ordre. Si le désir de répandre la lumière d'une manière plus générale sur des objets aussi importants n'excuse pas suffisamment la liberté prise, on ne peut ajouter comme justification de cet acte que le fait que l'éditeur n'est pas un maçon accepté.

Du reste, on le verra, par prudence et par égard pour une certaine branche de cette société, il n'a pas reproduit, dans l'édition, quelques noms qui étaient écrits en toutes lettres dans le manuscrit.

QUATRIEME ENTRETIEN

FALK. — Ernest ! Sois le bienvenu ! Enfin, te voilà de nouveau! Il y a longtemps que j'ai terminé ma cure des eaux.

ERNEST. — Et tu t'en es bien trouvé ? Çà me fait plaisir.

FALK. — Qu'est-ce ? Jamais on n'a prononcé plus maussade « Çà me fait plaisir. »

ERNEST. — Oui, je suis mécontent et il s'en faut de peu que ce ne soit à ton sujet.

FALK. — A cause de moi ?

ERNEST. — Tu m'as fait faire un pas de clerc. Vois. Donne-moi la main. Que dis-tu ? Tu hausses les épaules ? Cela me manquait encore.

FALK. — Je t'ai trompé ?

ERNEST. — Il se peut que cela se soit fait sans que tu l'aies voulu.

FALK. — Et pourtant j'en suis responsable.

ERNEST. — L'homme de Dieu parle au peuple d'un pays où coule le lait et le miel, et tu voudrais que le peuple n'en rêve pas et qu'il ne murmure pas contre l'homme de Dieu si celui-ci, au lieu de conduire le peuple dans la Terre Promise, l'emmène dans le désert aride!

FALK. — Allons! Allons! Le mal ne peut être aussi grand. Je constate que déjà tu as travaillé aux tombes de nos aïeux.

ERNEST. — Mais elles étaient entourées non de flammes mais de fumée.

FALK. — Attends alors que la fumée se soit dissipée, la flamme brillera ensuite et réchauffera.

ERNEST. — La fumée m'étouffera avant que la flamme

ne m'éclaire. Et d'autres, je le vois bien, s'y réchaufferont qui savent mieux supporter la fumée.

FALK. — Tu ne parles pas, sans doute, de gens qui volontiers se laissent incommoder par la fumée à condition que ce soit celle d'une plantureuse cuisine étrangère ?

ERNEST. — Tu les connais donc ?

FALK. — J'en ai entendu parler.

ERNEST. — D'autant plus, qu'est-ce qui pouvait te pousser à me conduire sur ce terrain glissant ? Faire miroiter à mes yeux des choses dont tu ne connaissais que trop bien le non fondement!

FALK. — Ton dépit te rend injuste. Je n'avais parlé avec toi de la Franc-Maçonnerie que pour te faire comprendre qu'elle n'était, sous bien des rapports, qu'une façon de démontrer combien il est inutile que tout homme honnête devienne Franc-Maçon, combien inutile seulement ? Combien nuisible, même !

ERNEST. — C'est possible.

FALK. — Ne t'avais-je pas dit qu'on pouvait remplir les devoirs les plus nobles de la Franc-Maçonnerie sans s'appeler Franc-Maçon ?

ERNEST. — Certes, je m'en souviens. Mais, tu le sais, quand ma fantaisie ouvre les ailes et prend son élan, puis-je la maîtriser ? Je ne te reproche rien, sauf de lui avoir tendu de tels appeaux...

FALK. — Que tu t'es bientôt fatigué de vouloir atteindre. Et pourquoi ne pas m'avoir dit un mot de ton projet ?

ERNEST. — Me l'aurais-tu déconseillé ?

FALK. — Bien certainement! Qui voudrait, par ses bavardages, imposer à nouveau des lisières à un garçon jeune et leste, sous prétexte qu'il tombe de temps en temps ? Je ne te fais pas de compliment; tu étais déjà trop avancé pour revenir en arrière. Du reste, on ne pouvait faire d'exception pour toi. Tous doivent suivre le chemin.

ERNEST. — Je ne regretterais pas non plus de m'y être engagé si la route qui reste à parcourir me promettait davantage. Mais, des consolations et encore des consolations et rien que des consolations!

FALK. — Et pourtant, si on te console! Et avec quoi te console-t-on ?

ERNEST. — Mais, tu le sais bien, on me console avec la Maçonnerie Ecossaise, avec le Chevalier Ecossais.

FALK. — Ah! oui, très bien; mais de quoi le Chevalier Ecossais doit-il se consoler ?

ERNEST. — Si on le savait!

FALK. — Et tout comme toi, les autres néophytes de l'ordre ne savent rien non plus ?

ERNEST. — Oh! eux! ils savent beaucoup! Ils attendent tant! L'un veut faire de l'or, l'autre veut faire apparaître les esprits, le troisième veut rétablir les ***. Tu souris ? Souris-tu seulement ?

FALK. — Que puis-je faire d'autre ?

ERNEST. — Faire montre de ton mécontentement, devant de telles stupidités!

FALK. — Si une chose ne me raccomodait avec eux.

ERNEST. — Et laquelle ?

FALK. — C'est que, dans toutes ces rêveries, je reconnais un effort vers la réalité et que de toutes ces erreurs on peut déduire où conduit le vrai chemin.

ERNEST. — Et de la fabrication de l'or aussi ?

FALK. — Et de la fabrication de l'or aussi. Que l'on puisse réellement faire de l'or ou qu'on ne puisse en faire, cela m'est égal. Mais je suis bien certain que des hommes raisonnables désireront en faire par égard exclusivement pour la Franc-Maçonnerie. Aussi, le tout premier, le meilleur auquel échoit la pierre philosophale devient, au moment même, Franc-Maçon. Et il est singulier de constater que cela est confirmé par toutes les opinions qui circulent dans le monde au sujet des fabricants d'or vrais ou supposés.

ERNEST. — Et les gens qui évoquent les esprits ?

FALK. — Ce que je viens de dire vaut à peu près pour eux. Il est impossible que des esprits écoutent une autre voix que celle d'un Franc-Maçon.

ERNEST. — Avec quel sérieux tu sais dire de pareilles choses!

FALK. — Par tout ce qui est sacré, ce n'est pas plus sérieux que ces choses ne le sont elles-mêmes.

ERNEST. — Si cela était! Mais, enfin les nouveaux *** si Dieu veut!

FALK. — Eux aussi, tout à fait!

ERNEST. — Vois-tu ? Tu ne sais rien en dire! Car, *** ont existé, autrefois. Mais, des fabricants d'or et des évocateurs d'esprits, il n'y en a peut-être jamais eu. Et vraiment, on peut beaucoup plus aisément dire comment des Francs-Maçons se comportent vis-à-vis de pareils états d'imagination, que de la réalité.

FALK. — Tout compte fait, je ne puis m'exprimer ici que par un dilemme : ou bien,... ou bien...

ERNEST. — C'est bien! Si l'on sait seulement au moins que parmi deux propositions, l'une est vraie : Ainsi donc ? Ou bien ces *** *would be...*

FALK. — Ernest! Avant que tu ne prononces complètement une raillerie! Sur ma conscience! Eux, justement eux sont, ou bien certainement sur le bon chemin, ou bien en sont tellement éloignés qu'il ne leur reste même plus l'espoir d'y revenir jamais.

ERNEST. — Il me faut écouter tout cela. Car, te prier de me donner une explication plus nette :....

FALK. — Pourquoi pas ? Longtemps assez, des choses mystérieuses on a fait le secret.

ERNEST. — Comment comprends-tu cela ?

FALK. — Le secret de la Franc-Maçonnerie, comme je te l'ai déjà dit, est ce que le Franc-Maçon ne peut faire sortir de ses lèvres, s'il était même possible qu'il le voulût. Mais, les mystères sont des choses qui peuvent s'exprimer. A certaines époques seulement, dans certains pays, on en a cachés par jalousie, on en a gardés secrets par contrainte, on en a tus par sagesse.

ERNEST. — Par exemple ?

FALK. — Par exemple! Prends cette parenté entre *** et Francs-Maçons. Il se peut qu'il ait été un jour nécessaire et bon de ne rien en laisser voir, mais à présent, il peut être, au contraire, fort nuisible de faire, plus longtemps, un secret de cette parenté. On devrait même la proclamer hautement et fixer seulement le point intéressant de savoir dans quelle mesure les *** furent les Francs-Maçons de leur époque.

ERNEST. — Puis-je le savoir, ce point ?

FALK. — Lis l'histoire des *** avec réflexion! Tu dois le deviner! Et tu le devineras certainement et ce fut précisé-

ment le motif pour lequel tu n'aurais pas dû devenir un Franc-Maçon.

ERNEST. — Que ne suis-je en ce moment parmi mes livres! Et si je le devine, m'avoueras-tu que je l'ai deviné?

FALK. — Tu trouveras, en même temps, que tu n'as pas besoin de cet aveu. Mais, pour en revenir à mon dilemme, c'est justement de ce point seul que doit naître la décision du dilemme. Voient-ils et sentent-ils ce point exact, tous les Francs-Maçons qui méditent des *** ? Alors, tant mieux pour eux, tant mieux pour le monde; que béni soit tout ce qu'ils font, que béni soit tout ce qu'ils négligent.

Ne reconnaissent-ils pas, ne sentent-ils pas ce point exact, une simple similitude les a-t-elle égarés; le Franc-Maçon qui travaille dans *** les a-t-il simplement fait souvenir des ***, se sont-ils seulement entichés de... sur le..., désirent-ils s'attribuer, à eux et à leurs amis, de profitables et grasses prébendes ?

Que le ciel, alors nous dote de beaucoup de pitié afin que nous puissions nous retenir de rire!

ERNEST. — Vois! Tu peux donc encore t'échauffer et devenir amer.

FALK. — C'est dommage. Je te remercie de ton observation et me voilà de nouveau froid comme glace.

ERNEST. — Et de ces deux cas, quel est, penses-tu, celui de ces Messieurs ?

FALK. — Je crains que ce soit le dernier! Que ne me trompé-je ? Car, si c'était le premier, comment pourraient-ils avoir un projet aussi extravagant ? — rétablir les ***!

Ce grand point, suivant lequel les *** étaient Francs-Maçons n'a plus lieu d'être. Du moins l'Europe est depuis longtemps au-dessus de ces choses et n'a plus besoin d'une aide extraordinaire. Que veulent-ils alors ? Veulent-ils, eux aussi, devenir une éponge remplie que les grands pressent un jour ? Mais à qui se pose cette question ? Et contre qui? M'as-tu dit, as-tu donc pu me dire que d'autres que les néophytes de l'ordre colportent ces chimères de faiseurs d'or, d'évocateurs d'esprits, *** ? D'autres que des enfants, que des gens qui n'hésitent pas à abuser des enfants! Mais les enfants deviennent des hommes. Laisse-les donc. Il suffit,

je l'ai déjà dit, que je voie, dans le jouet, les armes qu'un jour les hommes manieront d'une main sûre.

ERNEST. — Au fond, mon ami, ce ne sont, du reste, pas ces enfantillages qui m'agacent. Sans supposer que, derrière eux, quelque chose de sérieux pourrait exister, j'ai regardé au delà. Ce sont, pensais-je, des tonneaux jetés aux jeunes baleines. Mais ce qui me ronge, le voici : c'est que, partout, je ne vois, je n'entends rien d'autre que ces enfantillages, c'est que de ce dont tu avais éveillé l'attente en moi, aucun ne veux savoir quelque chose. Je puis faire l'essai aussi fréquemment que je veux, avec qui je veux : personne ne se met au diapason. Toujours et partout, le plus profond silence.

FALK. — Tu crois ?

ERNEST. — Cette égalité que tu m'avais indiquée comme l'idée fondamentale de l'ordre; cette égalité qui remplissait mon âme tout entière d'une espérance inattendue : pouvoir enfin la respirer dans la compagnie d'hommes qui, pour penser, savent se placer au-dessus de toutes les modifications civiles, sans pécher contre l'une d'elles au détriment d'un tiers...

FALK. — Eh bien. ?

ERNEST. — Elle existerait encore ? Si elle avait jamais existé! Que vienne un juif éclairé qui s'annonce! « Oui, dit-« on, un juif ? Un Franc-Maçon doit au moins être chré-« tien! Peu importe l'espèce de chrétien. Sans distinction de « religion signifie, seulement, sans distinction entre les trois « religions officiellement tolérées dans le Saint Empire « Romain. » Est-ce aussi ce que tu penses ?

FALK. — Moi ? bien sûr que non.

ERNEST. — Que vienne un brave savetier qui, près de sa lisière, trouve le loisir d'avoir mainte bonne idée (ce serait même un Jacob Böhme ou Hans Sachs)! Qu'il vienne et s'annonce ! « Oui, dit-on, un savetier ! Vraiment ! Un savetier ! » Que vienne un domestique fidèle, expérimenté, sage ! Qu'il vienne et se présente : « Oui, dit-on, des gens de ce genre qui ne choisissent pas eux-mêmes la teinte de leur habit! Nous sommes en bonne société, entre nous! »

FALK. — Et comment donc sont-ils en bonne société ?

ERNEST. — Ha! Ha! A la vérité, je n'ai rien à reprendre

à cela, sauf qu'il s'agit de cette bonne société dont on se fatigue tant dans le monde : princes, comtes, seigneurs, officiers, conseillers de tout acabit, commerçants, artistes, tous ceux qui se livrent entre eux au libertinage, sans distinction de rang dans la loge. Mais, en réalité, ils ne sont tous que d'un seul rang, et c'est malheureusement...

FALK. — Eh bien de mon temps, il n'en était pas de même. Et pourtant! Je ne sais pas, je ne puis que deviner. Il y a trop longtemps que je suis sans relation avec des loges, de quelqu'espèce qu'elles soient. Ne pas pouvoir être momentanément accepté dans une loge et être exclu de la Franc-Maçonnerie ce sont pourtant deux choses différentes.

ERNEST. — Comment cela ?

FALK. — Parce que la loge est à la Franc-Maçonnerie ce que l'Eglise est à la foi. Du bien-être extérieur de l'Eglise, il ne faut nullement conclure à quoi que ce soit en ce qui regarde la foi des membres. Bien plus, il y a un certain bien-être de l'Eglise dont il serait miraculeux qu'il pût exister avec la vraie foi. Aussi, ces deux états n'ont jamais pu se supporter mutuellement, mais l'un a toujours, comme l'enseigne l'histoire, détruit l'autre. Et de même, je crains...

ERNEST. — Quoi ?

FALK. — Bref, la vie de la loge comme j'entends qu'elle est vécue à présent ne parvient pas à m'entrer dans la tête. Avoir une caisse, faire des capitaux, placer ces capitaux, chercher à les employer au mieux jusqu'au dernier centime; vouloir acquérir des biens, se faire accorder des privilèges par des rois et des princes, user de l'autorité et de la puissance de ceux-ci pour opprimer les frères qui appartiennent à une autre observance que celle dont on voudrait si bien faire l'essence de la chose! Si cela va bien à la longue! Que je voudrais avoir été mauvais prophète!

ERNEST. — Eh bien, Qu'arrivera-t-il? L'Etat n'en agit plus de la sorte à présent. Et de plus il y a déjà trop de Francs-Maçons parmi ceux qui font les lois ou les appliquent...

FALK. — Bien! S'ils n'ont donc rien à craindre de l'Etat, quelle influence penses-tu qu'une telle disposition puisse avoir sur eux ? N'en arrivent-ils pas de nouveau ouvertement à ce dont ils voulaient se libérer. ? Ne cesseront-ils pas d'être

ce qu'ils veulent être? Je ne sais si tu me comprends bien...

ERNEST. — Continue.

FALK. — A la vérité, oui, rien ne dure éternellement. Peut-être est-ce là justement la voie choisie par la prudence pour mettre un terme à tout le plan actuel de la Franc-Maçonnerie.

ERNEST. — Plan de la Franc-Maçonnerie. Qu'appelles-tu ainsi ?

FALK. — Eh bien! le plan, la gangue, l'enveloppement.

ERNEST. — Je ne sais pas encore...

FALK. — Tu ne vas pas pourtant croire que la Franc-Maçonnerie a toujours joué Franc-Maçonnerie ?

ERNEST. — Qu'est-ce que cela ? La Franc-Maçonnerie qui n'a pas toujours joué Franc-Maçonnerie ?

FALK. — En d'autres termes, penses-tu donc que ce qui est la Franc-Maçonnerie s'est toujours appelé la Franc-Maçonnerie ? Mais, vois! Voilà déjà midi passé, mes invités arrivent. Tu restes n'est-ce pas ?

ERNEST. — Je n'en avais pas l'intention, mais il le faut bien, car je m'attends à être doublement rassasié.

FALK. — Seulement, à table, je t'en prie, pas un mot!

CINQUIEME ENTRETIEN

ERNEST. — Enfin, ils sont partis! O les bavards! Et ne remarquais-tu pas, ou ne voulais-tu pas remarquer que l'un d'eux dont le menton s'adorne d'une verrue — peu importe son nom — est un Franc-Maçon ? Il frappait si souvent comme un Franc-Maçon!

FALK. — Je l'ai entendu parfaitement. J'ai même remarqué, dans ses discours, des choses qui ne t'ont pas frappé. Il est de ceux qui, en Europe, combattent en faveur des Américains.

ERNEST. — Ce ne serait pas le pire en lui.

FALK. — Et il a la lubie de croire que le Congrès est une loge; que c'est là qu'enfin les Francs-Maçons fondent leur empire, les armes à la main.

ERNEST. — Existe-t-il aussi de pareils rêveurs ?

FALK. — Il paraît que oui.

ERNEST. — Et comment as-tu décelé cette lubie en lui ?

FALK. — Par un trait qui te sera connu également, un jour.

ERNEST. — Par Dieu ! Si j'avais su que je m'étais trompé tellement sur le compte des Francs-Maçons!

FALK. — Sois tranquille, le Franc-Maçon attend paisiblement le lever du soleil et laisse brûler les lumières aussi longtemps qu'elles le veulent et le peuvent. Eteindre les lumières et, lorsqu'elles sont éteintes, constater seulement que l'on doit pourtant allumer de nouveau les bouts de chandelles ou même d'autres lumières, ce n'est pas l'affaire du Franc-Maçon.

ERNEST. — C'est aussi mon avis. Ce qui coûte du sang ne vaut certainement pas le sang versé.

FALK. — Parfait! Eh bien, demande ce que tu veux! Je dois te répondre:

ERNEST. — Alors, mes questions n'auront pas de fin.

FALK. — Seulement, tu ne sais par quel bout commence ?

ERNEST. — Te comprenais-je ou ne te comprenais-je pas, lorsqu'on nous a interrompus ? Te contredisais-tu ou ne te contredisais-tu pas ? Car, enfin, lorsque tu me disais : la Franc-Maçonnerie a toujours été, j'ai compris que, non seulement son essence, mais aussi sa constitution actuelle dataient de temps immémoriaux.

FALK. — Comme s'il y avait entre elles un rapport quelconque ! Suivant son essence, la Franc-Maçonnerie est aussi vieille que la société civile. Elles ne pouvaient naître l'une sans l'autre. Si, toutefois, la société civile n'est pas un enfant de la Franc-Maçonnerie. Car la flamme produite au foyer de la lentille, est aussi une émanation du soleil.

ERNEST. — Cela m'apparaît également sous cet aspect.

FALK. — Mais que ce soient la mère et la fille, ou la sœur et la sœur, leur destinée mutuelle a toujours opéré en s'interpénétrant.

De la façon dont se comportait la société civile, se comportait aussi, en tous lieux, la Franc-Maçonnerie et réciproquement. Ce fut toujours le signe le plus distinctif d'une constitution d'Etat saine, énergique que de laisser fleurir à ses côtés la Franc-Maçonnerie, de même que c'est encore aujourd'hui le signe distinctif infaillible d'un Etat faible, timoré que de ne pas supporter publiquement ce qu'il doit quand même supporter en secret, qu'il le veuille ou non.

ERNEST. — C'est-à-dire la Franc-Maçonnerie !

FALK. — Certes, ! Car elle repose, au fond, non pas sur des relations extérieures qui dégénèrent si aisément en prescriptions civiles, mais sur le sentiment commun d'esprits sympathisant entre eux.

ERNEST. — Et qui s'avise de donner des ordres à ce sentiment ?

FALK. — A la vérité, la Franc-Maçonnerie, toujours et partout, a dû s'adapter et se plier à la société civile, car celle-ci fut toujours la plus forte. Aussi variée a été la société civile, aussi variées ont été les formes que n'a pu s'empêcher d'adopter la Franc-Maçonnerie et chaque nouvelle forme prit un nom nouveau. Comment peux-tu croire que le nom de Franc-Maçonnerie soit plus ancien que cette

façon de penser dominante des états sur laquelle elle a été modelée.

ERNEST. — Et quelle est cette façon dominante de penser ?

FALK. — Ce point est laissé à ta propre recherche. Il suffit que je te dise que le nom de Franc-Maçon, pour désigner un membre de notre fraternité secrète, n'a jamais été prononcé avant le début de ce siècle, Certainement il n'apparaît, avant cette époque, dans aucun livre imprimé et je voudrais voir celui qui me le montrera, même dans un document manuscrit plus ancien.

ERNEST. — C'est-à-dire, le nom allemand ?

FALK. — Non! Non! même l'original *Free-Mason* ainsi que toutes les traductions qui en ont été tirées, dans n'importe quelle langue.

ERNEST. — Mais non, voyons! Rappelle-toi! Dans aucun livre imprimé avant le début de ce siècle ? Dans aucun ?

FALK. — Dans aucun.

ERNEST. — Et pourtant moi-même...

FALK. — Tiens! Est-ce qu'un peu de la poussière que l'on ne cesse de jeter autour de soi te serait tombée dans l'œil ?

ERNEST. — Mais pourtant, le passage dans...

FALK. — Dans la Londinopolis, n'est-ce pas ? Poussière!

ERNEST. — Et les actes du Parlement sous Henri VI ?

FALK. — Poussière!

ERNEST. — Et les grands privilèges accordés par Charles XI, roi de Suède à la loge de Gothembourg ?

FALK. — Poussière!

ERNEST. — Et Locke ?

FALK. — Quel Locke ?

ERNEST. — Le Philosophe. Sa lettre au Comte de Pembroke, ses remarques au sujet d'un questionnaire écrit de la main même de Henri VI ?

FALK. — Ce doit être, sans doute, une nouvelle trouvaille : je ne la connais pas. Mais, de nouveau, Henri VI ? Poussière! et rien que poussière!

ERNEST. — Point du tout!

FALK. — Connais-tu un terme plus doux pour désigner

des falsifications de mots, de fausses interprétations d'archives ?

ERNEST. — Et ils auraient pu, sans châtiment commettre de pareils actes sous les yeux de l'Univers ?

FALK. — Pourquoi pas ? Des sages, il y en a beaucoup trop peu pour qu'ils puissent refuter toutes les sottises dès leur apparition. Heureusement que, dans ce cas, il n'y a pas de prescription. Evidemment, il vaudrait mieux qu'on ne fît pas de sottises du tout à la face du monde. Car, précisément, la plus méprisable (parce que la plus méprisable, et que personne ne se donne la peine de s'opposer à elle) peut, le temps aidant, prendre l'apparence d'une chose très sérieuse, sacrée même. On dit alors, au bout de mille ans : « Aurait-on pu écrire pareille chose, si ce n'eût été vrai ? « On n'a pas refuté, à leur époque, ces hommes dignes de « foi, et maintenant vous voulez les contredire. »

ERNEST. — Histoire ! ô histoire ! Qu'es-tu ?

FALK. — La pâle rapsodie d'Anderson, dans laquelle a été glissée l'histoire de l'art de construire pour l'histoire de l'ordre peut encore passer ! Pour une fois, et pour cette époque, cela pouvait être bon, la tromperie y était tellement évidente ! Mais, que l'on continue, maintenant encore, à construire sur ce fondement fangeux, qu'on veuille, aujourd'hui encore, maintenir par écrit ce qu'on rougit d'avancer devant un homme sérieux, que, pour continuer une farce qu'on aurait dû laisser tomber depuis longtemps dans l'oubli, on se permette une *forgery* (falsification) qui, lorsqu'elle concerne le moindre intérêt civil conduit au *pillory* (pilori)... !

ERNEST. — Mais, si, pourtant, il était vrai qu'ici ce fût plus qu'une question de mots qui dominât ? S'il était pourtant vrai que le secret de l'ordre se fut excellemment conservé depuis le temps des anciens sous le métier du même nom ?

FALK. — Si c'était vrai ?

ERNEST. — Et ne faut-il pas que ce soit vrai ? Car, sinon, comment l'ordre aurait-il été justement prendre les symboles de ce métier ? Précisément de celui-là ? Et pourquoi pas ceux d'un autre ?

FALK. — La question est tout-à-fait captieuse.

ERNEST. — Une telle circonstance doit cependant avoir une cause ?

FALK. — Elle en a une.

ERNEST. — Elle en a une ? Mais c'est une autre cause que celle qui est supposée ?

FALK. — Une tout autre.

ERNEST. — Dois-je deviner ou puis-je demander ?

FALK. — Si tu m'avais auparavant posé une autre question à laquelle je devais m'attendre, il ne te serait pas fort malaisé de deviner à présent.

ERNEST. — Une autre question à laquelle tu devais t'attendre depuis longtemps ?

FALK. — Car, si je te disais que ce que la Franc-Maçonnerie est n'a pas toujours porté le nom de Franc-Maçonnerie, quoi de plus naturel et plus direct...

ERNEST. — Que de demander comment elle s'est appelée autrefois ? Très bien ! Eh bien, je te le demande, à présent.

FALK. — Tu me demandes comment la Franc-Maçonnerie s'est appelée, avant de s'appeler Franc-Maçonnerie ? *Masonei.*

ERNEST. — Oui, très bien ! *Masonry* en anglais.

FALK. — En anglais, non pas MASONRY mais bien MASONY, non pas de *Mason*, le maçon, mais de MASE, la table.

ERNEST. — *Mase*, la table ? Dans quelle langue ?

FALK. — Dans la langue des Anglo-Saxons, Non seulement dans cette langue, mais aussi dans la langue des Goths et des Francs. Par conséquent, un mot d'origine allemande, d'où sont dérivés maints termes encore employés de nos jours ou dont l'usage au moins était encore fréquent naguère, comme *Mascopie*, *masleidig*, *Masgenosse*. Même le mot *Masonei* était encore souvent employé au temps de Luther, sauf qu'il avait quelque peu perdu de sa bonne signification.

ERNEST. — Je ne sais rien de sa bonne signification, ni de sa signification péjorative.

FALK. — Mais tu connais pourtant la coutume de nos ancêtres qui consistait à discuter à table les choses même les plus importantes ? *Mase*, signifie table, et *Masonei*, une société fermée, réunie autour d'une table d'une façon familière. Et comment, d'une société fermée, réunie intimement

autour d'une table est sortie une bacchanale, sens dans lequel Agricola emploie le mot *Masonei*, tu peux facilement le déduire.

ERNEST. — Depuis quelques temps, le mot *Loge* a-t-il eu un sort meilleur ?

FALK. — Mais antérieurement, avant que les *Masoneien* ne dégénérassent partiellement et ne perdissent tant dans la bonne opinion du public, elles jouissaient d'une réputation si considérable! Il n'y avait aucune Cour en Allemagne, petite ou grande, qui ne possédât sa *Masonei*. Les vieux livres de chansons et d'histoires en sont les témoins. Des bâtiments particuliers reliés aux châteaux et aux palais des seigneurs règnants, ou construits dans leur voisinage, recevaient d'elles leur dénomination dont on a donné récemment mainte interprétation non fondée. Et que pourrais-je te dire d'avantage pour sa réputation, sinon te signaler que la société de la *Table Ronde* fut la première et la plus ancienne Masonei dont les Masoneien proviennent entièrement ?

ERNEST. — De la Table Ronde ? cela remonte dans un passé très fabuleux...

FALK. — Que l'histoire du Roi *Arthur* soit aussi fabuleuse qu'elle le veut, la Table Ronde n'est pas fabuleuse.

ERNEST. — Arthur doit pourtant en avoir été le fondateur.

FALK. — Pas du tout! Même pas d'après la fable. Arthur, ou son père, l'avait adoptée des Anglo-Saxons comme le fait déjà supposer le nom de Masonei. N'est-il pas évident que les Anglo-Saxons n'apportèrent pas, en Angleterre, les coutumes qu'ils ne laissaient pas dans leur pays ? Aussi voit-on, chez plusieurs peuples allemands de l'époque, cette propension, qui leur était particulière, à créer, à l'intérieur et à côté de la grande société civile, de plus petites associations intimes.

ERNEST. — Et tu penses que... ?

FALK. — Tout ce que je te dis à présent, superficiellement et peut-être sans la précision nécessaire, je me fais fort, la première fois que je me trouverai avec toi, en ville, parmi mes livres, de te le démontrer, noir sur blanc. Pour le moment, écoute-moi comme on écoute le premier bruit de n'importe quel grand évènement. Il excite plus la curiosité qu'il ne la satisfait.

ERNEST. — Où en étais-tu resté ?

FALK. — La *Masonei* était donc une coutume allemande que les Anglo-Saxons transplantèrent en Angleterre. Les savants ne sont pas d'accord pour déterminer qui furent parmi eux les *Mase-Thanes.* Suivant toute probabilité, c'étaient les nobles de la Masonei. Celle-ci jeta, dans ce sol nouveau, des racines si profondes, qu'elle se maintint sous tous les changements des régimes successifs et qu'elle s'épanouit de temps à autre en une floraison merveilleuse. En particulier les Masonei des *** au XIIe et au XIIIe siècle avaient une réputation très grande. Et c'est ainsi que c'est une Masonei *** qui, malgré la suppression de l'Ordre, s'est maintenue au cœur de Londres jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Et c'est ici que commence le temps où manquent vraiment les indications de l'histoire écrite; mais une tradition soigneusement conservée et qui possède des caractères intrinsèques de vérité très remarquables est prête à combler cette lacune.

ERNEST. — Et qu'est-ce qui empêche d'élever cette tradition à la hauteur de l'histoire par une relation écrite ?

FALK. — Empêche ? Rien ne l'empêche ! Tout y pousse plutôt ! Du moins, je sens, je me sens en droit, oui, obligé, même, de ne pas continuer à en faire plus longtemps un secret pour toi et tous ceux qui se trouvent, avec toi, dans le même cas.

ERNEST. — Eh bien, alors ! J'attends avec une impatience folle.

FALK. — Eh bien, cette Masonei *** qui existait encore à Londres, au début du siècle dernier, mais d'une manière très discrète, avait sa maison de réunion, non loin de l'Eglise Saint Paul qui venait d'être reconstruite. Le constructeur de cette église, la seconde du monde entier était...

ERNEST. — Christophe Wren...

FALK. — Et tu as nommé le créateur de toute la Franc-Maçonnerie actuelle.

ERNEST. — Lui ?

FALK. — Bref, Wren, le constructeur de l'Eglise Saint Paul, à proximité de laquelle se réunissait depuis un temps incalculable une très ancienne Masonei, était membre de cette Masonei qu'il fréquenta encore plus souvent pendant les trente années que dura l'édification de l'église.

ERNEST. — Je commence à flairer un malentendu.

FALK. — Rien d'autre! La vraie signification du mot *Masonei* était oubliée, perdue pour le peuple anglais. Une *Masony* située à proximité d'un bâtiment aussi important, une *Masony* dans laquelle le maître de la bâtisse se trouvait si assidûment, qu'est-ce que ce peut être d'autre qu'une *Masonry*, qu'une réunion de techniciens du bâtiment, avec lesquels Wren réfléchit aux difficultés qui se présentent ?

ERNEST. — Naturellement, c'est suffisant!

FALK. — La continuation d'une telle bâtisse, d'une telle église intéressait tout Londres. Pour avoir des nouvelles de première main à son sujet, celui qui pensait avoir quelque connaissance dans l'art de construire sollicitait son admission dans la Masonry supposée — en vain d'ailleurs! Enfin, tu connais Christophe Wren, non pas de nom seulement, tu sais quel cerveau inventif, actif c'était. Il avait déjà collaboré à un projet de plan d'une société des sciences qui devait *répandre les vérités spéculatives et les rendre plus profitables à la vie civile.* Soudain, lui vint à l'esprit, le contraste que ferait, avec la société actuelle, une société qui *s'élèverait de la pratique de la vie civile à la spéculation.* « Là, pensait-il, on chercherait ce qui est utilisable dans « le vrai; ici, on cherche ce qui est vrai dans l'utilisable. « Qu'adviendrait-il si je rendais exotériques quelques prin- « cipes de la Masonei, si ce qui ne peut pas être rendu exoté- « rique, je le cachais sous les hiéroglyphes et les symboles « de ce métier que l'on prétend, avec tant d'entêtement, « trouver sous le mot MASONRY ? Qu'arriverait-il, si j'élar- « gissais la MASONRY en une FREE-MASONRY à laquelle plu- « sieurs pourraient participer ? » Voilà ce que pensa Wren et la Franc-Maçonnerie fut.

Ernest, comment te sens-tu ?

ERNEST. — Comme un homme aveuglé.

FALK. — Un peu de clarté t'apparait-elle ?

ERNEST. — Un peu ? Trop à la fois!

FALK. — Saisis-tu à présent ?

ERNEST. — Je t'en prie, mon ami, plus un mot! Mais, n'as-tu pas bientôt à faire en ville ?

FALK. — Voudrais-tu m'y voir ?

ERNEST. — Le vouloir ? alors que tu m'as promis...

FALK. — Eh bien, j'ai assez bien à y faire! Encore une

fois, je me serai exprimé de mémoire, à propos de mainte chose, d'une façon vacillante, peu satisfaisante. Parmi mes livres, tu verras et tu puiseras.

Le soleil descend, tu dois rentrer en ville. Porte toi bien.

ERNEST. —.Un autre soleil s'est levé en moi! Au revoir.

AVIS

Un sixième entretien, survenu entre ces amis ne peut être imaginé sans plus. Mais la partie la plus importante est précisée par des remarques critiques au sujet du cinquième entretien, critiques que l'on tait encore pour le moment.

ANNEXE

Documents relatifs aux Entretiens Maçonniques

Ier PROJET

I

Le but de cette dissertation n'est pas d'une importance particulière, mais cependant, il est sérieux. Je rappelle la chose dès le début afin que mes lecteurs ne s'y trompent pas et que je n'attire pas, moi-même, des lecteurs qui pourraient, à la fin, se plaindre de voir leur attente trompée.

Je ne sais rien des secrets vrais ou supposés des Francs-Maçons; je les laisse à leur place : je ne veux risquer aucun jugement à leur propos, je ne puis commettre aucune trahison à leur égard. Voici tout ce que j'en crois : ils ne sont ni le chemin de l'enfer, ni le chemin du ciel.

Tout ce que je me propose, c'est simplement de faire la lumière sur un évènement historique que les Francs-Maçons eux-mêmes reconnaîtront pouvoir être déchiffré même par un non-initié. De plus, s'il s'agissait d'un évènement dont eux-mêmes ne pourraient indiquer le commencement ou la cause, mes pensées pourraient recueillir leur approbation, sérieuse ou apparente. Car il est impossible qu'il en aille autrement avec la Franc-Maçonnerie qu'avec toutes les autres sectes et sociétés dont les origines sont pleines d'une obscurité qu'on a essayé d'éclairer par des conjectures vraisemblables, en l'absence de la stricte vérité.

Cet évènement concerne l'origine des Francs-Maçons : non pas des Francs-Maçons en tant que société qui se glori-

fie de posséder tels et tels secrets — (car, encore une fois, je n'ai rien à faire avec leurs secrets) — mais des Francs-Maçons pour autant qu'ils portent ce nom.

II

Je ne crois pas qu'on parvienne jamais à convaincre le monde que la Maçonnerie proprement dite ou l'art pratique de la construction, soit l'affaire réelle de la société. Du moins, à présent, les Francs-Maçons reconnaissent, sans exception, qu'ils ont emprunté, à l'art de construire des maçons, certains usages et certaines formules afin de n'être compris, sous le voile de ceux-ci, que par ceux qui en possèdent la clé : *Anderson*, le compilateur de leur Livre des Constitutions nous a donné l'histoire de l'architecture pour l'histoire de l'Ordre. Il aurait vraiment poussé la chose un peu trop loin si l'on pouvait le soupçonner d'avoir cru vraisemblable qu'on présentât, comme évangile, le fait d'accomplir tout cela. Mais il mit, dans son œuvre, tant et de si marquantes preuves de fiction, jusqu'à une certaine époque, qu'il était impossible que quelqu'un pût s'y tromper, à moins d'y mettre de la bonne volonté.

Ainsi tombent à néant toutes les suppositions qui font découler l'éclosion de l'Ordre de la constitution de quelque grand monument : ni l'arche de Noé, ni le temple de Salomon, ni le nouveau Temple à élever à Jérusalem au temps des (Croisades).

Par contre, la question suivante apparaît :

Si l'Ordre n'a rien à faire avec la Maçonnerie réelle; s'il s'est contenté d'emprunter, à ce métier, la langue et les coutumes, comment s'est-il fait que l'Ordre s'est justement arrêté à un métier, justement à celui-ci et non pas à un autre ? Combien peu de chose est la maçonnerie pour prêter à l'Ordre ses fables et ses allusions et les transformer en des idées extrêmement élevées ! Comment arrive-t-on au... (1) pour se réfugier derrière l'énigme indigeste d'un art mécanique ?

III

Le mot Franc-Maçon n'est rien d'autre que la traduction

---

(1) Dans l'original, il y a un passage absolument illisible (Nicolaï).

littérale de *Free Masson.* Dans la recherche de cette dénomination, il faut donc prendre, comme point de départ, non pas le mot allemand, mais le terme anglais. Les gens s'appellent Francs-Maçons parce que, en Angleterre, où ils doivent être chez eux depuis très longtemps, ils s'appellent *Free Massons* : Mais pourquoi se nomment-ils là *Free Massons,* ce que l'Allemand comprend Francs-Maçons ?

On a voulu, quelque part, faire observer qu'on devrait, en réalité, traduire *Free-Masson* par tailleur de pierres.

Cette observation est déjà refutée par le seul fait de la présence de la truelle parmi les outils des Francs-Maçons.

Si même l'observation était valable malgré cela, je n'en serais pas plus avancé dans ma recherche et je pense que pour ce mot de Free Masson, tant dans la traduction qu'en anglais même, une toute autre erreur a été commise.

Voici : ce qui s'appelle en Anglais *Free Masonry* devrait s'appeler *Massony* et ce que nous avons traduit par Maçonnerie, nous aurions dû le traduire par le vieux terme, aussi allemand qu'anglais, de *Massonei.* Car la *Massonei* était, depuis des temps immémoriaux, le nom de l'Ordre le plus ancien et le plus réputé qui ait jamais existé au monde. Les Francs-Maçons sont une branche de ce tronc, mais une branche greffée, si je puis dire. Leur Ordre était, à l'origine, une Massonei, mais une Massonei plus libre. Et parce que, plus tard, on oublia la véritable signification du Mot Massonei, parce qu'on confondit *Masonry* avec *Massony,* la Maçonnerie s'introduisit dans l'Ordre. Les Frères, en fait, firent leur profit de cette confusion générale et comme on prenait leur Massony pour une Masonry, ils furent portés à emprunter aux maçons toute l'apparence extérieure qui, bien souvent dans la suite, fut prise pour la Loge elle-même.

Voilà mon opinion en raccourci. Je m'en vais la discuter pièce par pièce.

IV

Lorsque je dis que le mot *Massonei* a été le nom de l'Ordre le plus réputé et le plus ancien du monde, lorsque je montre la parenté des Francs-Maçons avec cet Ordre, j'espère que les Frères ne me considéreront pas avec plus de mépris que n'en ressent un homme d'honneur pour un généalogiste qui lui montre de quelle souche célèbre il

descend en réalité. Le généalogiste n'a pas besoin d'être un enfant de la famille, la famille ne doit même pas lui avoir ouvert ses archives. Il peut, malgré cela, être mieux renseigné, au sujet de son arbre généalogique, que le plus proche parent de la famille. Ne serait-il pas malveillant qu'une famille excellente voulût renier son arbre généalogique sous prétexte que l'auteur ne lui était pas apparenté, et ne voulait pas accepter l'indication trouvée dans les archives générales de l'histoire ?...... (1).

Mais enfin, quel est-il donc l'Ordre réputé qui, depuis des temps immémoriaux, a porté le nom de *Massonei* ? Je doute que mes lecteurs puissent répondre à pareille question.

C'est, en un mot, l'Ordre de la Table Ronde, en réalité, le premier ordre de chevaliers du monde.

Que le fondateur de cet ordre doive être le Roi des Celtes Arthur, qu'il y ait eu, peut-être, dans le monde, un tel roi, que ses actions soient tellement fabuleuses qu'elles méritent à peine une place dans l'histoire véritable, l'existence de l'Ordre de la Table Ronde reste pourtant hors de tout doute.

V

Le mot *Massonei,* suivant son origine, signifie quelque chose comme société de table et dérive d'un vieux mot celtique qui se prononce MASE en anglo-saxon et MOSA en gothique; il désigne *une table.* La preuve que dans l'ancien dialecte allemand ce mot n'était pas étranger, c'est que, en dehors du terme Massonei lui-même, divers autres mots étaient encore ou sont encore en partie employés. Ainsi chez ...... on dit encore *Masgenossen* pour *Tischgenossen,* compagnons de table. Et le mot courant de *Maskopey* (bien que dans un sens péjoratif seulement) que, d'après son origine, on ne connaissait pas dans le sens de rapport de société. Nos aïeux, en effet, étaient le plus sociables à table; c'est là qu'ils réfléchissaient ensemble et qu'ils faisaient des projets communs.

La Franc-Maçonnerie avait déjà fleuri en Europe depuis des temps immémoriaux et particulièrement dans la partie

(1) Ici quelques mots totalement illisible (Nicolaï).

du Nord, où elle était née, mais sous un autre nom, lorsque quelques membres actifs de l'association en Angleterre prirent la résolution, au début de ce siècle, de se produire davantage à la lumière du jour afin de communiquer ce que le monde était apte à comprendre de leurs secrets salutaires.

MASSONEI.

I. — Dans la *Morin* de Herman de Sachsenheim

a) P. XXIX où le roi dit au secrétaire :

« Gang hin und bring mir Ritter drei »
« Der besten *aus der Massonei* »
« Derselben Radt wöllen wir hon »

b) P. XLI le chevalier dit : « Wennesauch ware
« Dafs *gang Massonei* für mich bet
« So förcht ich doch, Brinhilt lig ob. »

Le Frère Anderson a, sur ordre et avec autorisation de la Grande Loge, publié le livre des Constitutions en 1738. Déjà, également, en 1722 (pages 194 et 195). Et la Grande Loge l'a recommandé comme le seul livre à l'usage des loges.

Le Frère John Entick l'a revu et cette édition a aussi été approuvée par la Grande Loge.

L'Eglise de St. Paul fut commencée par Wren en 1673 et terminée en 1711.

p. 190. — Le Grand Maître Payne avait contrôlé la vieille constitution gothique.

p. 191. — Les vieilles archives de Nic Stone furent brûlées en 1721. A ce moment la Loge n'avait encore rien fait imprimer.

TABLE DES MATIERES

Avertissement des éditeurs de 1929 5
Dédicace de l'auteur 6
Préface d'un tiers 7
Dédicace de l'Editeur François 10
Premier entretien 11
Deuxième entretien 17
Troisième entretien 27
Note des Traducteurs 33
Préface d'un tiers. 35
Quatrième entretien 36
Cinquième entretien 44
Annexes et notes 53